

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018**

**71x18**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE PROTECTION DES PISTES ET CHEMINS FORESTIERS (APPCF)**

Le Conseil Municipal est informé que l'Association de Protection des Pistes et Chemins Forestiers, représentée par son Président monsieur Aimé MALET, dont le numéro SIRET est le 50055306000012 a présenté un dossier de demande de subvention auprès des services municipaux pour l'année 2017.

Cette association a été créée pour coordonner et participer à l'entretien et à l'aménagement des pistes et chemins forestiers de la commune.

Considérant que cette association contribue activement à la gestion des voies utilisées par les services de secours, entre autre, pour la lutte contre les incendies de forêt, et que le dossier est complet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 1700,00 € (mille sept cents euros).

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1700,00 € à l'Association de Protection des Pistes et Chemins Forestiers
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA